

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 19 (1972)
Heft: 2

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des villes et cantons romands



Protection civile... un art de redécouvrir les éléments

Lorsque paraîtront ces lignes, les premiers cours de protection civile de l'année auront commencé un peu partout dans notre pays. Et en Suisse romande en particulier. C'est pourquoi nous consacrerons la présente chronique aux divers programmes d'instruction 1972 des cantons romands, à certains d'entre-eux pour cette fois étant entendu que nous compléterons cette analyse dans le numéro de mars.

Il aurait été, bien sûr, intéressant que nous puissions d'abord donner quelques renseignements sur les idées qui ont guidé les responsables de l'instruction de l'OFPC quant au programme général des cours de cette année, et sur les options dont doivent s'inspirer les cantons. Nous ne possédions malheureusement pas ces éléments de base alors que nous écrivions la présente chronique. De sorte que nous passerons immédiatement à l'échelon canton, ce qui permettra de réaliser une fois de plus que l'unité dans la diversité est bien ce qui caractérise tout ce qui se fait en Suisse. Dans le domaine de la protection civile en particulier, où les responsables de Romandie ont à faire face à des situations et à des possibilités fort différentes, ce qui les oblige à prendre des dispositions bien diverses ici et là. En ce qui touche en particulier à l'affectation du personnel et à la convocation des intéressés aux cours, exercices de deux jours, rapports, etc. Et peut-être encore davantage en ce qui concerne les centres d'instruction déjà à disposition et au statut des instructeurs, qui sont ici exclusivement professionnels, là à temps partiel — en dehors de leurs occupations habituelles — ou, ailleurs, les deux possibilités étant combinées. En bref, il est passionnant de voir ce qui va se passer tout au long de cette année 1972 dans le domaine de l'instruction, compte tenu de l'incertitude qui règne quant aux répercussions certaines qu'aura

dans ce domaine la mise en train de la «Conception 1971»... dans un délai que personne ne peut encore indiquer. C'est partant de cette idée que nous avons demandé aux chefs des Offices cantonaux de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg et de Berne (pour le Jura Bernois) de nous faire tenir tout ce qui touche à leurs programmes d'instruction respectifs pour les mois qui viennent. Ce qu'ils ont fait avec leur compréhension habituelle, et ce dont nous les remercions. Toutefois, et avant de commenter les programmes en question, nous aimerions expliquer pourquoi nous avons placé cette chronique sous le titre «Protection civile... un art de redécouvrir les éléments». La chose est d'ailleurs simple, un des meilleurs journalistes genevois — rédacteur à la «Tribune de Genève» — a eu la curiosité professionnelle de visiter le Centre d'instruction de Bernex, alors qu'une soixantaine d'hommes participaient à un cours d'introduction. Et il en a fait une relation qui place la protection civile dans son véritable contexte humain. C'est pourquoi il nous a semblé bon de reproduire ce qu'écrit M. Jean-Claude Mayor, qui nous paraît être une remarquable définition du mouvement que nous nous efforçons de mieux faire connaître les uns et les autres (J. C.):

Un travail d'homme...

«On a dit beaucoup de choses au sujet de la protection civile. Pour ou contre. Un phénomène doit cependant être relevé: ceux qui y sont astreints «râlent» épouvantablement avant de se rendre au centre de Bernex. Et en reviennent avec un large sourire.

Je suis allé sur place pour me rendre compte. Pas en visite officielle, mais en flâneur. J'avais l'impression d'être un peu un intrus, surveillé du coin de l'œil. Mais on m'a laissé absolument libre.

Des discussions à bâtons rompus, avec les participants, il ressort un certain nombre d'éléments positifs et qui vont

chercher des sources plus profondément qu'on ne le croit communément. Dans notre civilisation très organisée, très technique, l'homme s'est éloigné des éléments principaux, qu'il adorait autrefois comme des dieux: l'eau, le feu, la pierre, par exemple.

A Bernex, il redécouvre ces éléments. Davantage encore, il se mesure avec eux. D'où certainement une prise de conscience qui atteint les couches profondes. Les vieux mythes ne sont pas étouffés complètement. Un employé de bureau, davantage habitué à lutter contre les trombones égarés et les crayons mal taillés, avouait:

— Je ne me suis jamais senti aussi pleinement moi-même qu'hier, lorsque j'ai lutté contre un incendie et que j'ai réussi à faire reculer le feu!

C'est un aveu de taille. Un autre disait, légèrement rêveur:

— Avec la motopompe, j'ai découvert l'eau. Je ne savais pas qu'elle peut être aussi utile, aussi puissante, et aussi dangereuse.

Ce retour aux sources est au fond une seconde école, qui se greffe sur celle de la Protection civile. Allons plus loin, et on découvre même une forme d'initiation, dans le sens le plus ésotérique du terme. Se mesurer avec les éléments est une forme de lutte — esprit contre matière — que notre civilisation a tendance à effacer.

Et j'ai même rencontré un fanatique opposant à tout ce qui est organisé qui luttait, sueur au front, contre une poutre énorme, qu'il mordait avec sa tronçonneuse. Je lui ai dit avec une légère ironie que je ne m'attendais guère à le découvrir là, aussi enthousiaste. Il m'a simplement répondu:

— J'ai découvert ici un travail d'Homme.»

Jean-Claude Mayor

Canton de Genève

Et puisque nous venons d'évoquer le Centre d'instruction de Bernex, nous enchainons avec le canton intéressé. Tous les renseignements nous ayant

l'on a souligné que la conception est parfaitement fondée, tant sur le plan économique que financier et éthique. Il fut aisément de rétorquer aux orateurs qui, mis par une idéologie pacifiste mal comprise voudraient voir dans la protection civile uniquement une aide en cas de catastrophe en temps de paix, mais non une mesure de protection en temps de guerre, qu'une telle vue de l'esprit est irréalisable, fait abstraction de la situation effective

des forces en présence et découle d'une conception idyllique qu'on ne peut plus prendre au sérieux. Le fait que des grandes puissances, l'Union soviétique en particulier, investissent beaucoup d'argent et d'énergie dans la protection civile prouve sans conteste qu'elle attribuent une fonction stratégique à la protection civile. Une raison de plus de protéger sa population pour un petit Etat situé au cœur de l'Europe et qui peut directement ou indirectement être

touché par les effets d'une attaque atomique.

Les débats parlementaires relatifs à la conception de la protection civile avaient pour but d'obtenir des organes politiques faisant autorité en la matière qu'ils dorment leur assentiment à la poursuite des travaux dans ce domaine. A l'instar de la conception militaire de juin 1966, celle de la protection civile d'août 1971 fera époque.

Conseiller national Leo Schürmann

été fournis par MM. Ernest Reymann, directeur et chef cantonal, et Roger Pelletier qui a heureusement pu reprendre ses fonctions de chef de l'instruction après une assez longue interruption due à la maladie.

Avant d'entrer dans les détails rappelons qu'à Genève l'instruction est conditionnée par les données géographiques, qui évitent de longs déplacements, et par le fait que l'agglomération urbaine est constituée non seulement par la ville elle-même (qui forme une commune) mais par une série de cités satellites qui s'imbriquent très étroitement. Ce qui tout naturellement a tendu à l'adoption d'une structure particulière pour la PC genevoise, qui comprend l'échelon communal — 14 communes astreintes — et l'échelon cantonal. Puis à l'aménagement d'un Centre cantonal, à Bernex, avec une équipe d'instructeurs professionnels, et où tous les cours sont organisés.

Les participants étant appelés par convocation individuelle.

Cours d'introduction et de cadres pour OPL et OPE

C'est ainsi que dès ce mois et jusqu'à fin novembre une vingtaine de cours d'introduction sont mis sur pied à l'intention des hommes affectés aux organismes des villes et communes genevoises. Ils concernent les SPG, pionniers, sanitaires et aide aux sans-abri (nouveauté qui a rencontré un grand intérêt l'an dernier). A quoi il faut ajouter six autres cours d'introduction destinés, ceux-ci, aux hommes des organismes de protection d'établissement. Le problème des OPE ayant été dès le début mis en valeur à Genève.

Puis il y aura une série de cours de cadres pour les OPL et les OPE, touchant les divers services.

Enfin, et nous aurions dû peut-être commencer par-là, deux nouveaux cours d'introduction sont réservés aux femmes.

En citant ceci nous n'avons pas fait le tour de tout ce qui se passe au Centre d'instruction de Bernex.. et on se demande où se dérouleraient de nombreux cours de groupements similaires — sapeurs-pompiers ou premiers secours par exemple... s'il n'existe pas!

Exercices annuels de deux jours

Pour la troisième année les exercices annuels de deux jours auront lieu dans le cadre des communes respectives, et directement sous les ordres des chefs locaux. Avec un très grand appui du service cantonal qui met à disposition des instructeurs SPG et sanitaires. Il est intéressant de noter que ces exercices de deux jours «sur place» constituent un excellent moyen d'information, et qu'en 1970 et 1971 ils ont eu lieu dans le meilleur esprit du monde.

Canton de Neuchâtel

En ce qui concerne ce canton, c'est M. André Laubscher chef de l'Office cantonal PC qui a bien voulu nous remettre la documentation nécessaire, dont la lecture nous montre que les conditions sont différentes de celles de Genève à plusieurs égards. La plus importante étant qu'en plus des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, les communes astreintes sont en général éloignées les unes des autres.

Par ailleurs, et le canton de Neuchâtel n'ayant pas encore son propre centre d'instruction, c'est à Sugiez qu'ont lieu presque tous les cours. Or, il se trouve que le centre de Sugiez est aussi utilisé, et tout naturellement, par Fribourg puisque situé sur le territoire de ce canton. D'où une certaine saturation, et la nécessité pour Neuchâtel d'avoir bientôt une place d'instruction entièrement à sa disposition.

Quant aux instructeurs, ils sont dans leur presque totalité à temps partiel.

Cours d'introduction et de cadres

Ces cours se dérouleront de mi-mars au début de novembre à Sugiez. Ils se décomposent ainsi: quatre cours d'introduction pour les hommes des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, et un cours pour ceux de sept autres communes. Avec encore un de ces cours pour le personnel des grands OPE. Tous ces cours concernent les services SPG, pionniers et sanitaires. Nous notons encore plusieurs cours préparatoires pour chefs de classe.

Exercices de deux jours

Le chef de l'Office cantonal nous fait remarquer ceci: les hommes des OPL appellés à participer pour la première fois cette année à un exercice de deux jours, le feront à Sugiez, le but étant de rafraîchir leurs connaissances techniques avant de les mettre à l'entière disposition des chefs locaux lors des futurs exercices de deux jours, qui devront être effectués dans les localités elles-mêmes. A noter que le tableau des cours a fait l'objet d'une décision de M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat chargé de la protection civile.

«Protection civile

Les tuyaux remplacent les fusils et la jovialité les ordres martiaux. Dommage qu'à l'arrière-plan se profile bon gré mal gré la catastrophe possible. Il y aurait sacrément peu de choses à sauver. Malgré tout, cette protection civile me semble la plus indispensable, la plus raisonnable, la plus réaliste et la plus noble de toutes les formes de «défense totale».

Un cours de protection civile a une fonction purificatrice. Avez-vous vu brûler le napalm et essayé de l'éteindre? Vous vous mettrez à rêver d'enfants vietnamiens. Ils savent, eux.»

Que dire de cette émouvante image d'un cours de protection civile, sinon qu'elle rejoint celle citée en tête et signée de M. J.-C. Mayor, et que l'une et l'autre devraient être reproduites à de nombreux exemplaires et diffusées largement dans tous les milieux de notre population.

Programme général des cours

Décidément les responsables valaisans de la PC savent toute la valeur des images, puisque la couverture du programme des cours est illustrée d'une photographie montrant quatre hommes portant une motopompe, avec la légende: «Tout le monde sait».

Et ils seront nombreux à «saisir» toute l'année à nous référer audit programme. Mais notons d'abord que le Valais possède le remarquable Centre d'instruction de Sierre. Quant aux instructeurs, et comme à Neuchâtel, ils sont presque tous à temps partiel.

Nous trouvons une série de cours d'introduction touchant toutes les communes astreintes ainsi que les OPE. Mais il y a aussi pas mal de cours de cadres, allant de chefs de groupes à chefs de services.

Exercices de deux jours

Les exercices de deux jours sont prévus dans les communes respectives, et pour un ami du «Vieux-Pays» c'est un enchantement que de lire tous ces lieux qui jalonnent la vallée du Rhône et les vallées latérales.

Tous ces lieux et toutes indications détaillées se rapportant aux cours, exercices et rapports, que l'on retrouve sur une grande affiche jaune qui tient lieu de convocation, et signée de M. Bender, conseiller d'Etat.

*

Voici donc une première partie de ce qui touche à l'instruction en Romandie, et avant de faire une synthèse générale on peut déjà dire que de grands efforts sont déployés dans les trois cantons considérés afin de promouvoir la protection civile, et de la rendre apte à jouer le rôle qui lui serait dévolu en cas de catastrophe ou de conflit armé.

John Chevalier
président de la Commission romande d'information

Canton du Valais

Autre canton et autres choses intéressantes à noter, et tout d'abord une remarquable définition des cours de protection civile que nous trouvons dans la belle publication «Treize Etoiles», que le chef de l'Office cantonal, M. Albert Taramarcaz nous a fait parvenir. Sous la signature P. I. et illustré de suggestives photos, nous pouvons lire ceci: